

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MATAWINIE
MUNICIPALITÉ DE CHERTSEY

RÈGLEMENT 613-2021

Règlement décrétant des travaux d'entretien (dénéigement et sablage) de la rue du Sous-Bois, désignée chemin de tolérance

CONSIDÉRANT QUE l'article 70 de la Loi sur les compétences municipale (L.R.Q. c. C-47.1) stipule que la Municipalité peut entretenir une voie privée ouverte au public par tolérance du propriétaire ou de l'occupant, sur requête d'une majorité des propriétaires ou occupants concernés;

CONSIDÉRANT l'acceptation de la majorité des contribuables intéressés aux travaux d'entretien de la rue du Sous-Bois, dont la liste est incluse en annexe A du présent règlement pour en faire partie intégrante;

CONSIDÉRANT la soumission au montant total de 1 994,76 \$ (coût net) pour un an, soit du 15 octobre 2021 au 15 avril 2022;

CONSIDÉRANT QU' avis de motion du présent règlement a dûment été donné à la séance ordinaire du 16 août 2021;

CONSIDÉRANT QU' un projet de règlement a été présenté et déposé à la séance ordinaire du 16 août 2021.

POUR CES MOTIFS,

2021-341

il est proposé par M. Sylvain Lévesque, appuyé par M^{me} Michelle Joly et résolu unanimement que le conseil adopte le Règlement 613-2021 intitulé « Règlement décrétant des travaux d'entretien (dénéigement et sablage) de la rue du Sous-Bois, désignée chemin de tolérance » et qu'il soit statué et décrété, par ce règlement, ce qui suit à savoir :

ARTICLE 1

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante pour valoir à toutes fins que de droit.

ARTICLE 2

Le conseil autorise l'exécution de travaux consistant dans le déneigement et le sablage de la rue du Sous-Bois, désignée chemin de tolérance, au prix de 1 994,76 \$ (coût net) pour la période du 15 octobre 2021 au 15 avril 2022, le tout tel qu'il appert à la soumission de l'entreprise Dénéigement Raymond Poitras en date du 8 juillet 2021, incluse comme annexe B au présent règlement pour en faire partie intégrante.

ARTICLE 3

Pour pourvoir au remboursement annuel du coût réel des travaux décrétés à l'article 2, il est exigé et il sera prélevée, de chaque propriétaire d'un bâtiment bénéficiant du service, situé en bordure des chemins concernés identifiés sur l'extrait du rôle d'évaluation inclus à l'annexe A du présent règlement, une compensation pour chaque immeuble dont il est propriétaire. Le montant de cette compensation sera établi en divisant le coût réel des travaux encourus par la Municipalité (taxes nettes) par le nombre de bâtiments dont les propriétaires sont assujettis au paiement de cette compensation.

RÈGLEMENT 613-2021 (suite)

ARTICLE 4

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Directrice générale adjointe
et Service du greffe

Maire

CERTIFICAT (446 DU CODE MUNICIPAL)

Avis de motion :

Le 16 août 2021

Présentation et dépôt du projet de règlement :

Le 16 août 2021

Adoption du règlement :

Le 20 septembre 2021

Directrice générale adjointe
et Service du greffe

Maire



Municipalité de Chertsey

 Secteur sélectionné sur la carte
 Liste des dossiers par code d'utilisation

Code d'utilisation: 1000 Logement

Matricule	Propriétaire Emplacement	Frontage	Profondeur	*Superficie	Nbre log.	Valeur bâtiment	Valeur terrain	Valeur immeuble	
7397-88-8269-0-000-0000	GIROUARD LOUISE 110 RUE DU SOUS-BOIS	32,00 m	41,37 m	2 634,00 M ²	1	191 300	106 900	298 200	
7397-89-8820-0-000-0000	ROBIDOUX LOUISE 125 RUE DU SOUS-BOIS	68,58 m	30,48 m	2 795,00 M ²	1	162 000	107 400	269 400	
7397-97-8862-0-000-0000	LEMIEUX LINDA 150 RUE DU SOUS-BOIS	58,83 m	84,48 m	5 713,00 M ²	1	219 600	20 000	239 600	
7397-98-0210-0-000-0000	CANTIN NICOLAS 140 RUE DU SOUS-BOIS	60,96 m	87,47 m	6 589,00 M ²	1	242 700	118 800	361 500	
7397-98-5301-0-000-0000	BABIN PIER-LUC 160 RUE DU SOUS-BOIS	30,67 m	57,00 m	1 734,00 M ²	1	113 900	17 700	131 600	
7397-98-6156-0-000-0000	NERON MICHAEL 145 RUE DU SOUS-BOIS	30,48 m	35,05 m	1 068,00 M ²	1	68 100	14 300	82 400	
Nombre de dossiers pour le code d'utilisation (1000): 6				Total:	20 533,00 M ²	6	997 600	385 100	1 382 700

Code d'utilisation: 1100 Chalet ou maison de villégiature

Matricule	Propriétaire Emplacement	Frontage	Profondeur	*Superficie	Nbre log.	Valeur bâtiment	Valeur terrain	Valeur immeuble	
7397-88-6537-0-000-0000	TESSIER JULIE 120 RUE DU SOUS-BOIS	24,86 m	42,06 m	937,00 M ²	1	83 100	79 400	162 500	
Nombre de dossiers pour le code d'utilisation (1100) 1				Total:	937,00 M ²	1	83 100	79 400	162 500
Nombre de dossiers: 7				Grand total:	21 470,00 M ²	7	1 080 700	464 500	1 545 200

MUNICIPALITÉ DE CHERTSEY
 DÉNEIGEMENT ET SABLAGE SECTEUR 05
 Appel d'offres sur invitations 2021-018

7. FORMULE DE SOUMISSION

Raison sociale : Déneigement
 Adresse : 16200 Rte 335
 Code postal : S0K 3K0 Courriel : rayexcavation@hotmail.com
 Téléphone : 450 751 0949 Télécopieur : _____
 Responsable autorisé : Raymond Poitras

SOUMISSION

CHEMINS	LONGUEUR	PRIX HIVER 2021-2022
✓ Rue du Sous-Bois (chemin de tolérance)	150 m	<u>1900</u> \$
Rue du Hérisson (chemin de tolérance)	135 m	<u>1900</u> \$
Rue Genest	230 m	<u>1950</u> \$
Rue des Sarcelles/1 ^{ère} Ave Beulac	350 m	<u>2150</u> \$
Sous-total :		<u>7,900</u> \$
TPS		<u>395</u> \$
TVQ		<u>788,03</u> \$
Montant annuel total (taxes incluses) :		<u>9083,03</u> \$

Je, soussigné, Raymond Poitras, confirme avoir pris connaissance du devis et d'avoir pris toutes les informations nécessaires à la préparation de ma soumission. Je m'engage à respecter toutes les clauses du présent devis.

Signature : Raymond Poitras Date : 8 juillet 2021

Entreprise : Excavation Poitras